

Commune de BOUSSIERES
DEPARTEMENT DU DOUBS

**REVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

APPROBATION



3c. Cahier des Emplacements réservés

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Maire, (<i>Nom prénom, Qualité</i>)	Révision prescrite le :	3 Octobre 2011
	Révision arrêtée le	10 Juin 2013
Pour copie conforme, Le Maire, (<i>Nom prénom, Qualité</i>)	Révision approuvée le :	10 Février 2014



SOMMAIRE

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES	5
EMPLACEMENT RESERVE N°1	7
EMPLACEMENT RESERVE N°2	8
EMPLACEMENT RESERVE N°3 ET 4	9
EMPLACEMENT RESERVE N°5	10
EMPLACEMENT RESERVE N°6	11
EMPLACEMENT RESERVE N°7	12
EMPLACEMENT RESERVE N°8	13
EMPLACEMENT RESERVE N°9	14
EMPLACEMENT RESERVE N°10	15
EMPLACEMENT RESERVE N°11	16
EMPLACEMENT RESERVE N°12	17
EMPLACEMENT RESERVE N°13	18
EMPLACEMENT RESERVE N°14	19
EMPLACEMENT RESERVE N°15	20
EMPLACEMENT RESERVE N°16	21
EMPLACEMENT RESERVE N°17	22
EMPLACEMENT RESERVE N°18 ET 19	23
EMPLACEMENT RESERVE N° 20	24
EMPLACEMENT RESERVE N°21	25
EMPLACEMENT RESERVE N°22	26

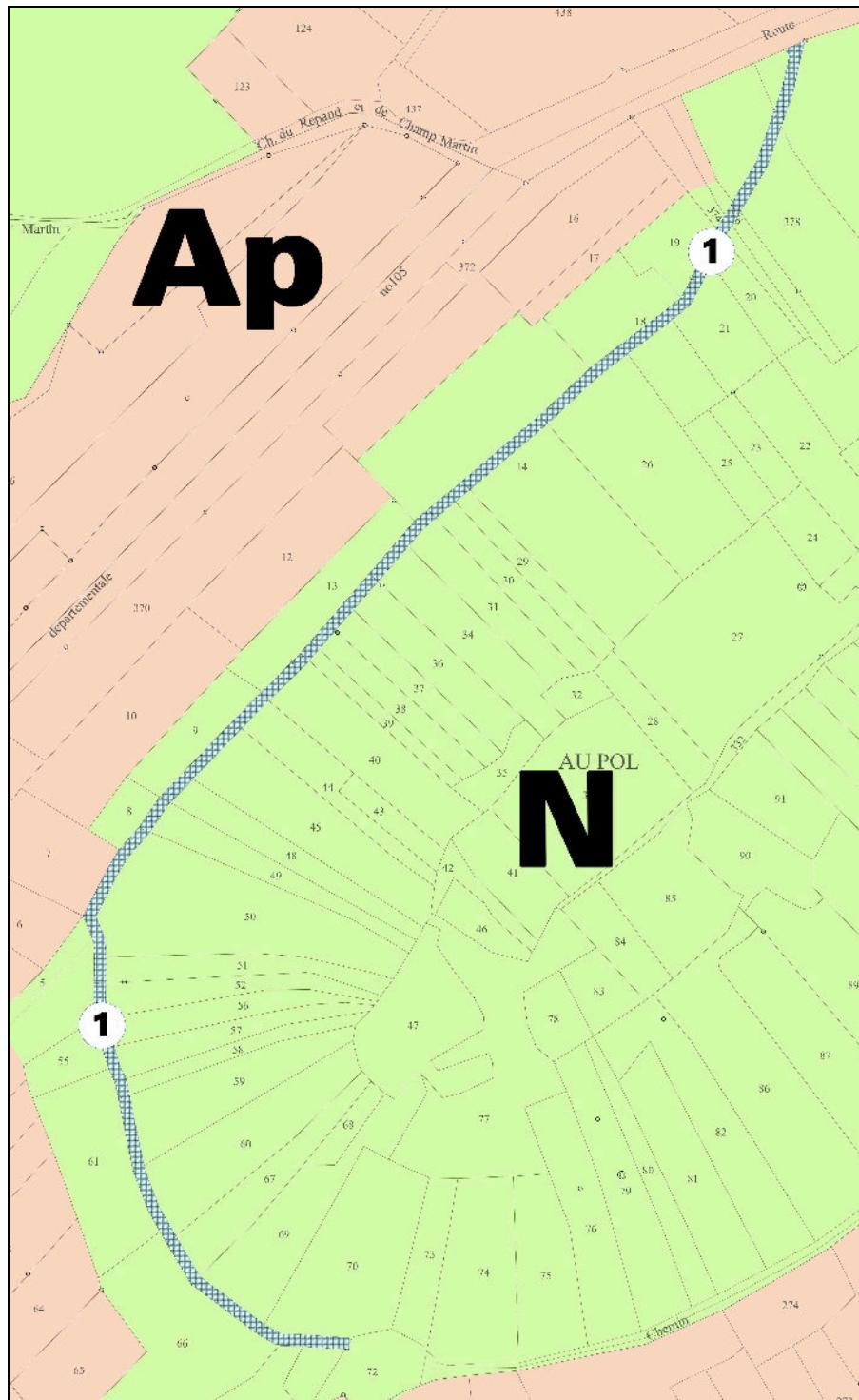
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 1	Aménagement du chemin du Peu Dessus et d'un espace public. Emprise 3 mètres	1 339 m ²	La commune
ER 2	Aménagement du début du Chemin de Bontanches (emprise 4 mètres) prolongé le long du Chemin du Vigney (emprise 2 mètres).	166 m ²	La commune
ER 3	Aménagement du Chemin de la Côte. Emprise supplémentaire : 1 mètre	388 m ²	La commune
ER 4	Aménagement d'un secteur déversoir d'orage	3 053 m ²	La commune
ER 5	Elargissement de la voie pour faciliter les déplacements en mode doux. Emprise supplémentaire 1,5 mètres	869 m ²	La commune
ER 6	Aménagement du virage entre la Rue Ernest Zeber et la Rue de la Poste.	46 m ²	La commune
ER 7	Aménagement de la route de Thoraise (RD 107) pour la création d'un cheminement en mode doux sécurisé au Sud du site des Papeteries. Emprise supplémentaire 1,5 mètres	62 m ²	La commune
ER 8	Aménagement de la voie communale n°4 de Boussières à la RD n°107. Emprise 6 mètres	332 m ²	La commune
ER 9	Aménagement des berges du ruisseau des Grands Prés – (2 * 2m)	4 124 m ²	La commune
ER 10	Aménagement des berges du ruisseau du Bois de Blame – (2 * 2m)	3 252 m ²	La commune
ER 11	Création d'une aire de retournement entre le Chemin des Longues Pièces et le Chemin du Vigney.	236 m ²	La commune
ER 12	Aménagement du virage entre la Rue du centre la Rue des Richets.	41 m ²	La commune
ER 13	Aménagement Ouest du chemin de Vigney. Emprise 8 mètres	620 m ²	La commune

ER 14	Elargissement Sud de la rue du Seterot afin de faciliter les déplacements en mode doux. Emprise supplémentaire 1,5 mètres	289 m ²	La commune
ER 15	Emplacement réservé pour la création d'une haie de protection paysagère en bordure Ouest de la zone UY. Emprise 10 mètres	2 677 m ²	La commune
ER 16	Emplacement réservé pour la création d'une haie de protection paysagère en bordure Nord de la zone UY. Emprise 4 mètres	530 m ²	La commune
ER 17	Aménagement des berges du Doubs à destination d'un chemin de promenade. Emprise 3 mètres	1 654 m ²	La commune
ER 18	Emplacement réservé pour la création d'une voirie permettant de relier le lotissement Village Haut. Emprise 4,5 mètres	86 m ²	La commune
ER 19	Emplacement réservé pour le passage des réseaux d'assainissement. Emprise 3 mètres	66 m ²	La commune
ER 20	Emplacement réservé pour la création d'un cheminement piéton permettant de rejoindre la Rue du Centre. Emprise 3 mètres	113 m ²	La commune
ER 21	Emplacement réservé pour la création d'un trottoir. Emprise 1,5 mètres	356 m ²	La commune
ER 22	Emplacement réservé pour la création d'une voie permettant de rejoindre la Route de Vorges au lieu-dit « Aux Essarts ». Emprise 8 mètres	418 m ²	La commune

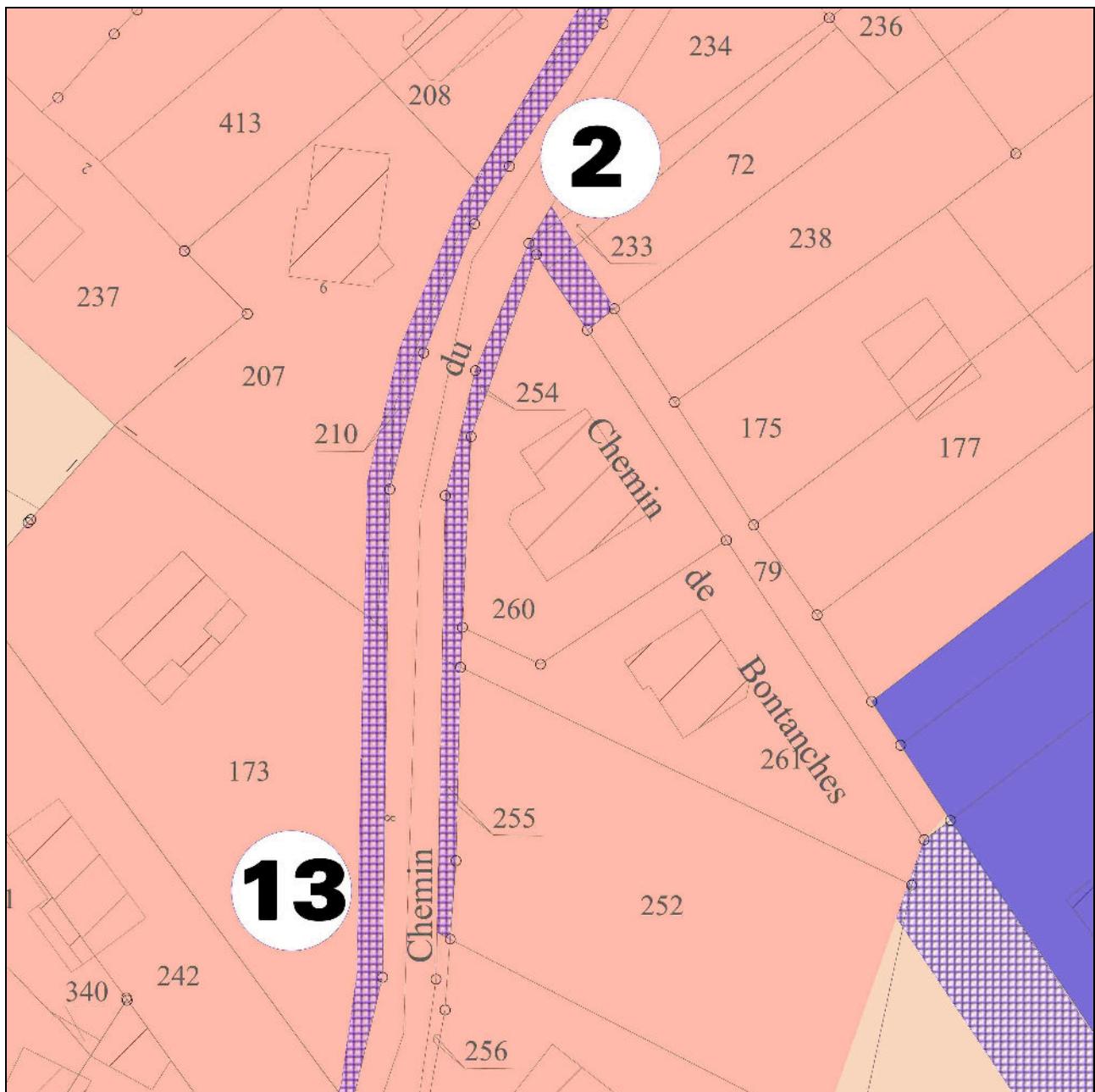
EMPLACEMENT RESERVE N°1

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 1	Aménagement du chemin du Peu Dessus et d'un espace public. Emprise 3 mètres	1 339 m ²	La commune



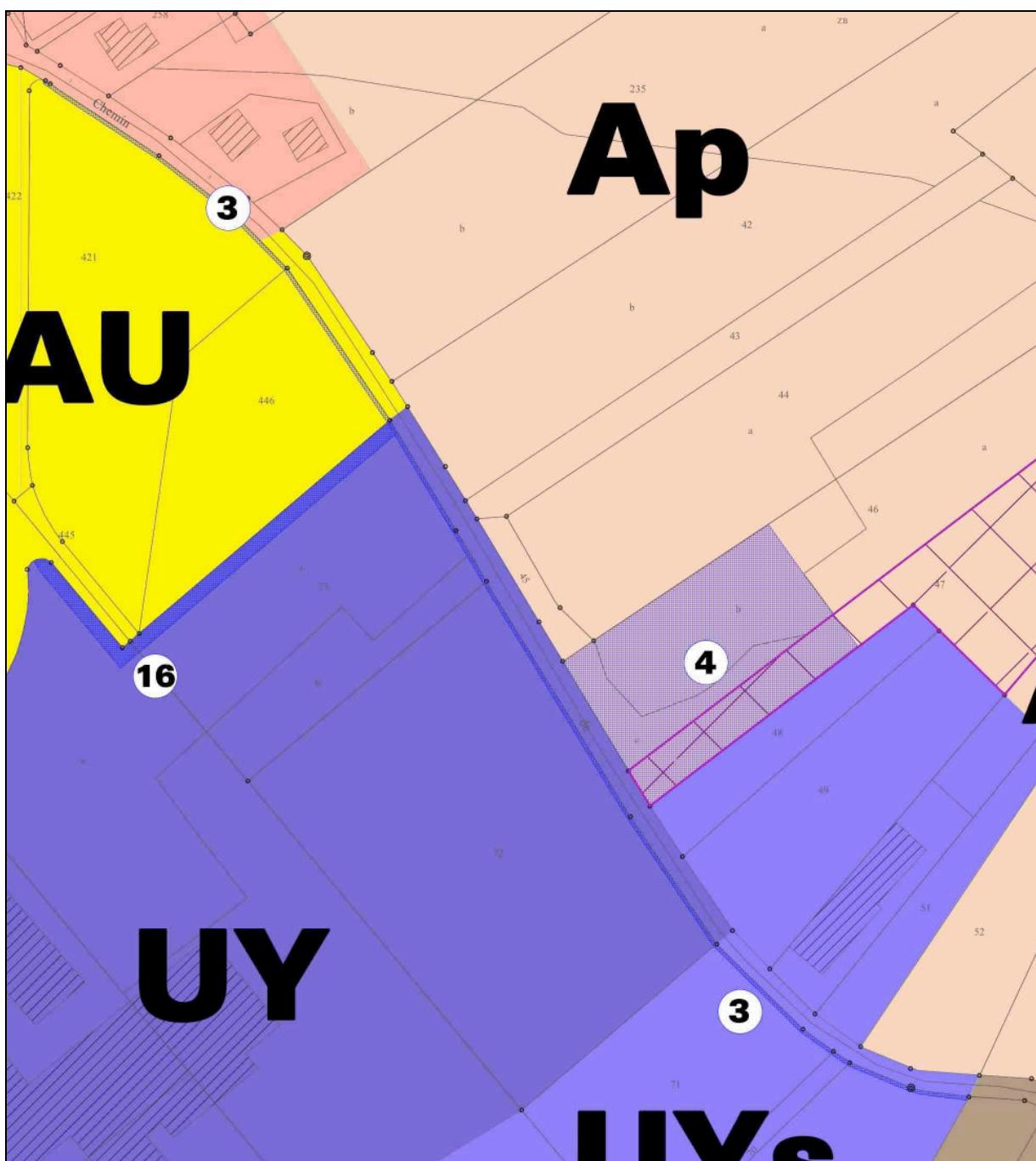
EMPLACEMENT RESERVE N°2

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 2	Aménagement du début du Chemin de Bontanches (emprise 4 mètres) prolongé le long du Chemin du Vigney (emprise 2 mètres).	166 m ²	La commune



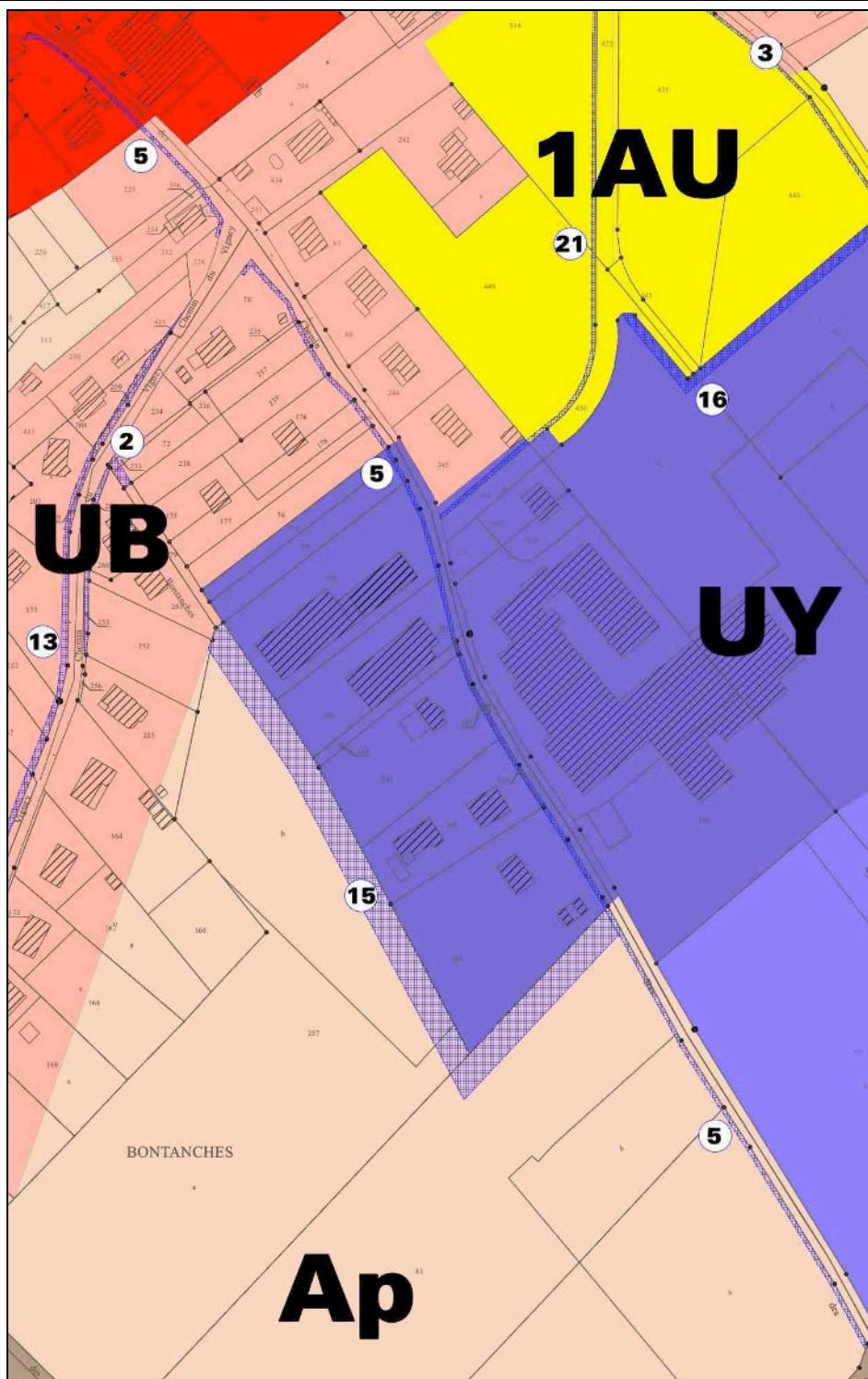
EMPLACEMENT RESERVE N°3 ET 4

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 3	Aménagement du Chemin de la Côte. Emprise supplémentaire : 1 mètre	388 m ²	La commune
ER 4	Aménagement d'un secteur déversoir d'orage	3 053 m ²	La commune



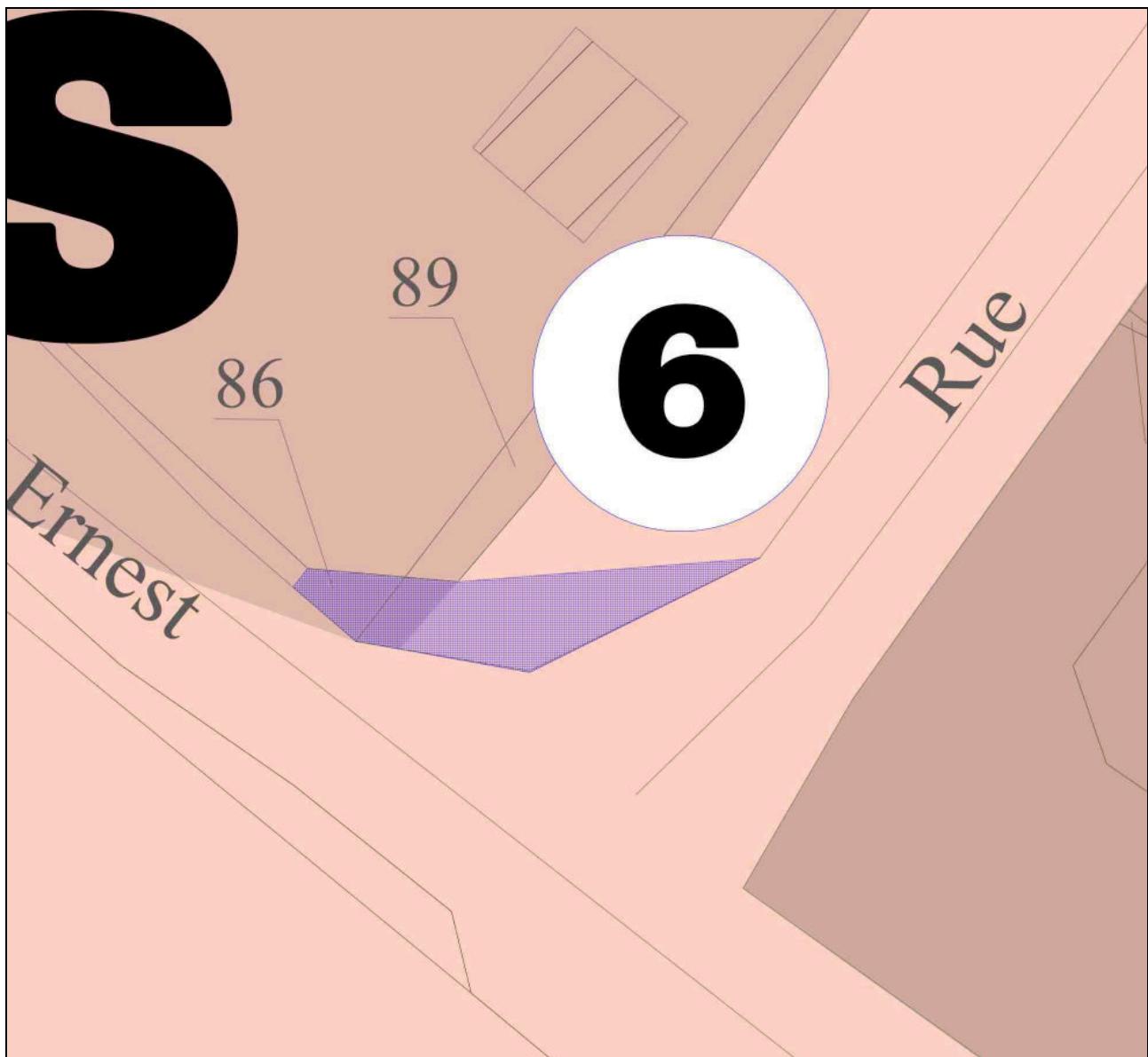
EMPLACEMENT RESERVE N°5

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 5	Elargissement de la voie pour faciliter les déplacements en mode doux. Emprise supplémentaire 1,5 mètres	869 m ²	La commune



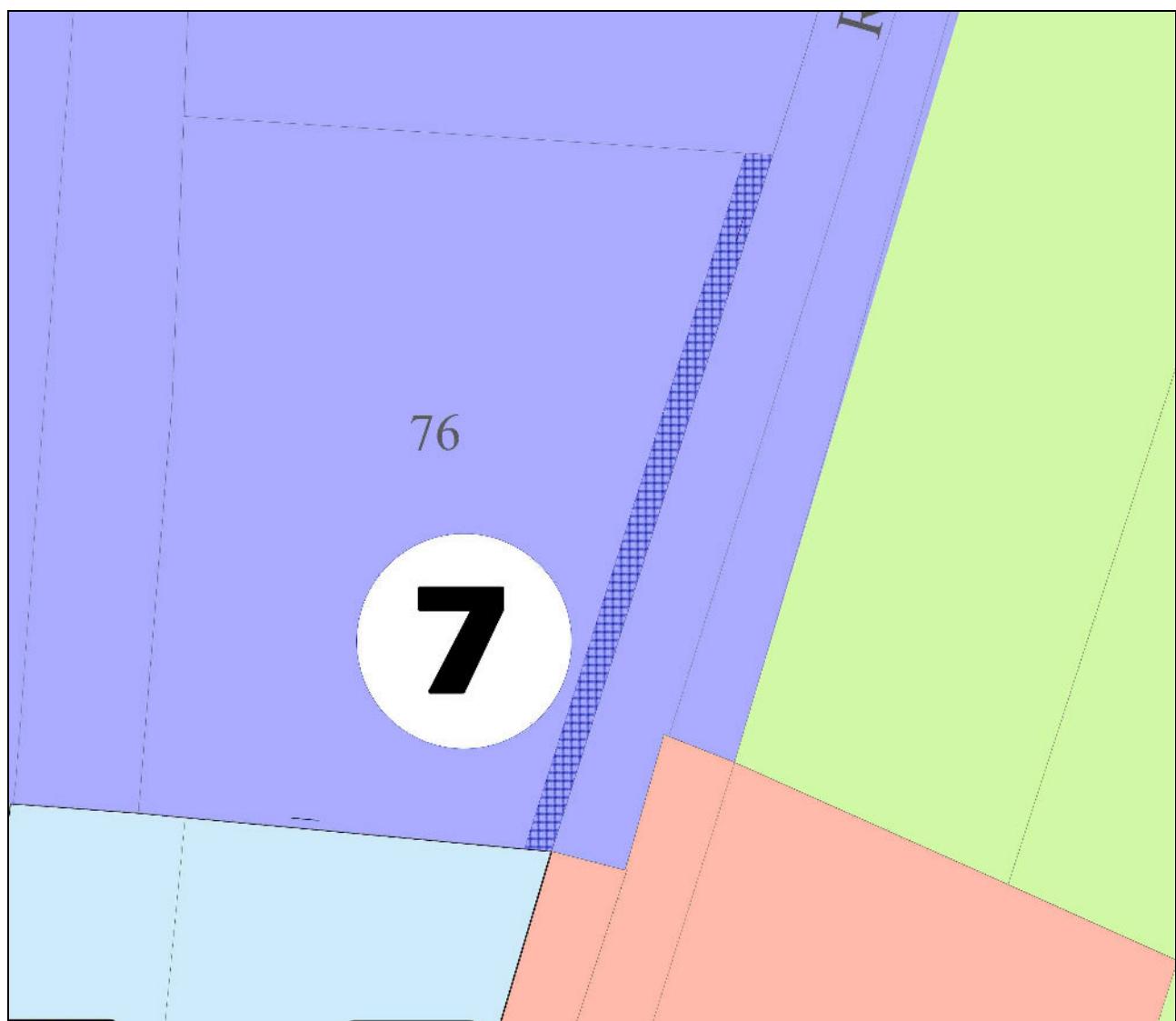
EMPLACEMENT RESERVE N°6

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 6	Aménagement du virage entre la Rue Ernest Zeber et la Rue de la Poste.	46 m ²	La commune



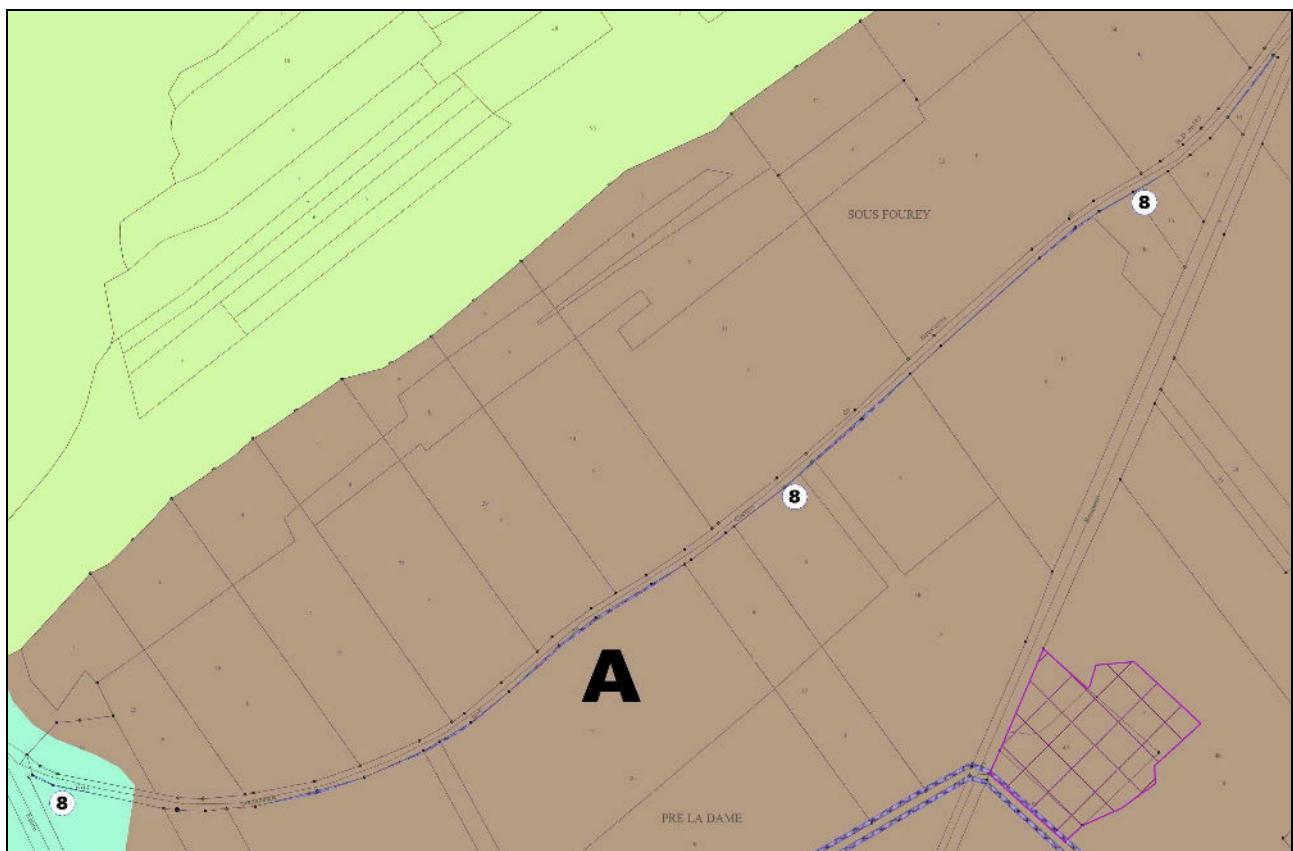
EMPLACEMENT RESERVE N°7

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 7	Aménagement de la route de Thoraise (RD 107) pour la création d'un cheminement en mode doux sécurisé au Sud du site des Papeteries. Emprise supplémentaire 1,5 mètres	62 m ²	La commune



EMPLACEMENT RESERVE N°8

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 8	Aménagement de la voie communale n°4 de Boussières à la RD n°107. Emprise 6 mètres	332 m ²	La commune



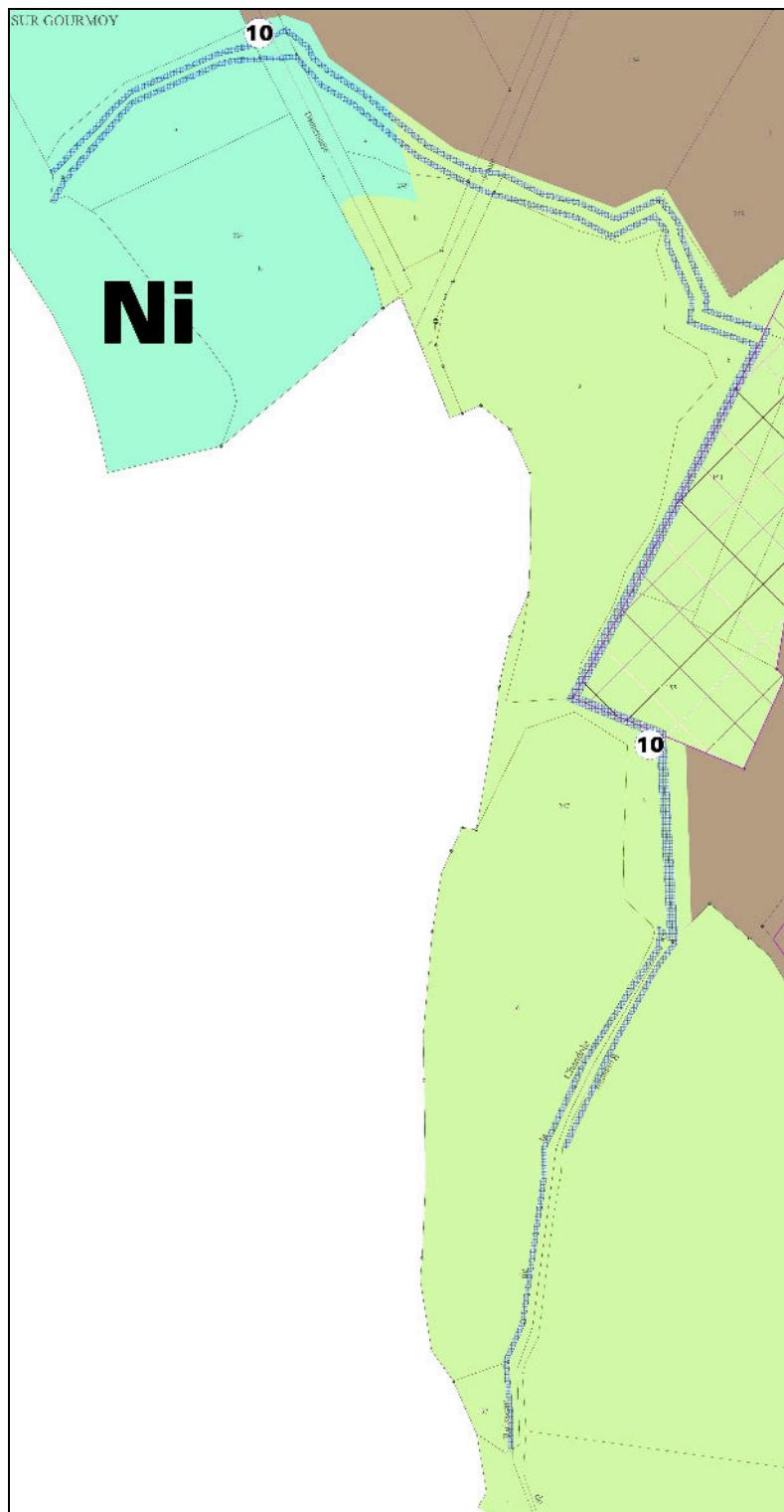
EMPLACEMENT RESERVE N°9

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 9	Aménagement des berges du ruisseau des Grands Prés – (2 * 2m)	4 124 m ²	La commune



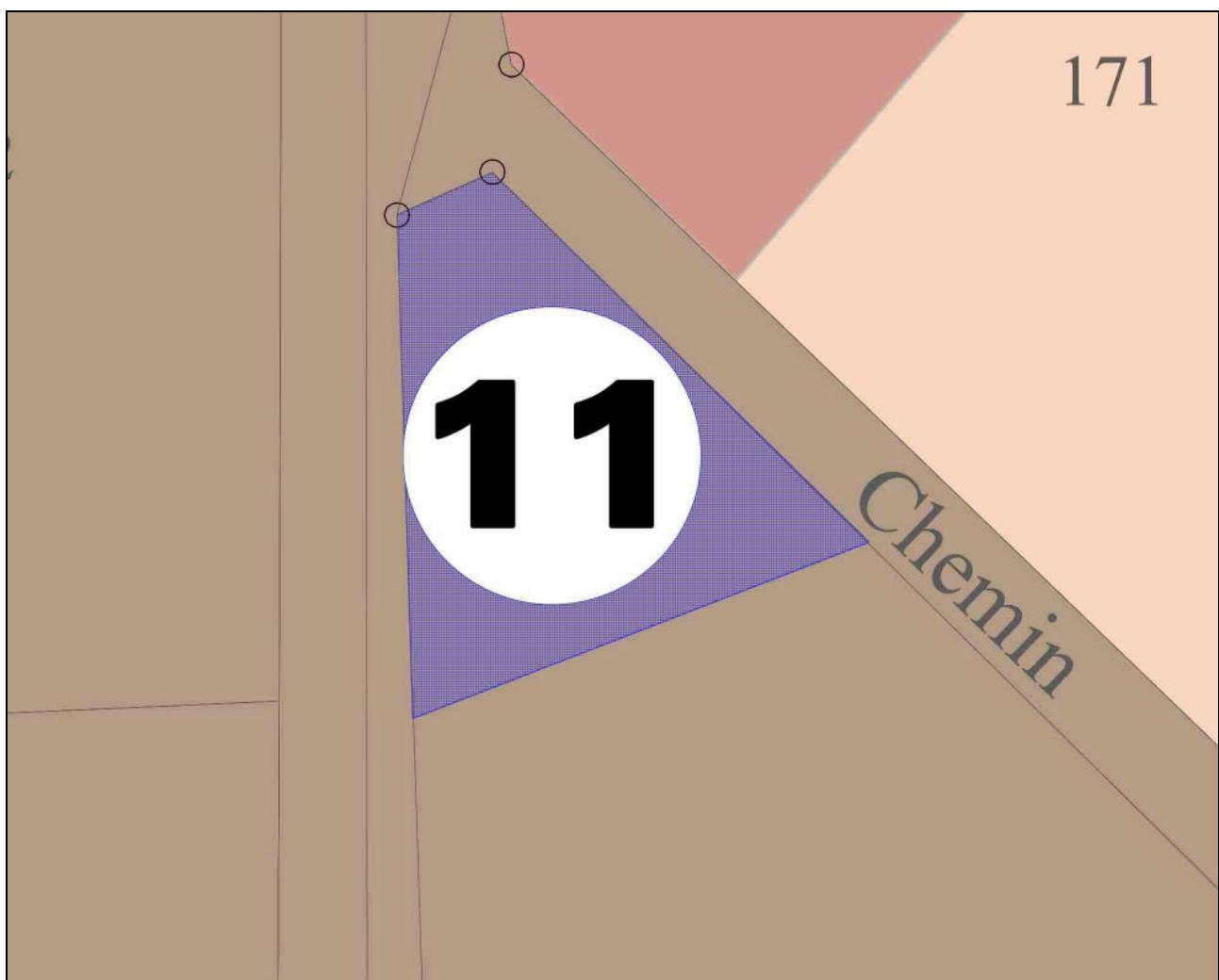
EMPLACEMENT RESERVE N°10

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 10	Aménagement des berges du ruisseau du Bois de Blame – (2 * 2m)	3 252 m ²	La commune



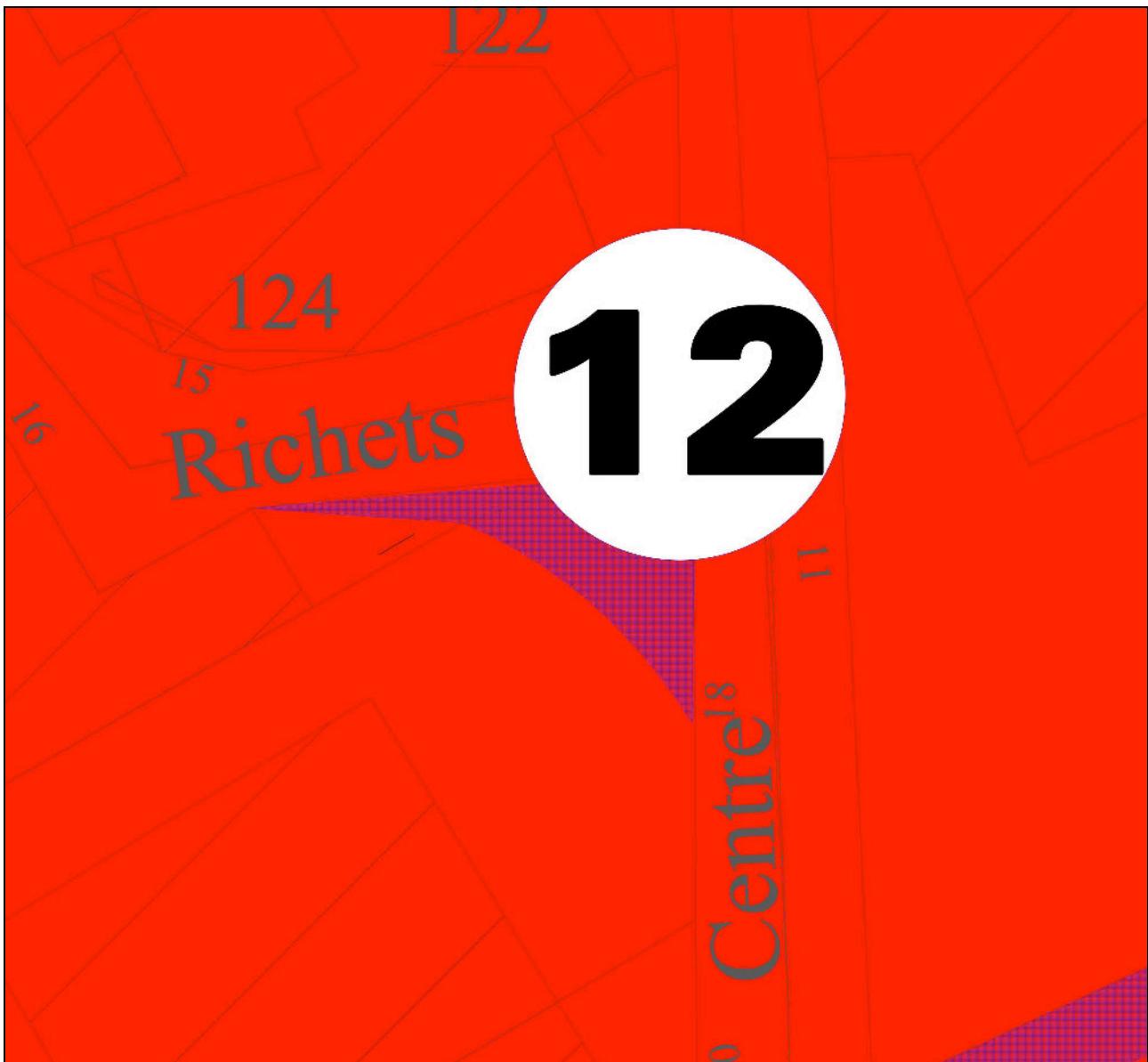
EMPLACEMENT RESERVE N°11

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 11	Création d'une aire de retournement entre le Chemin des Longues Pièces et le Chemin du Vigney.	236 m ²	La commune



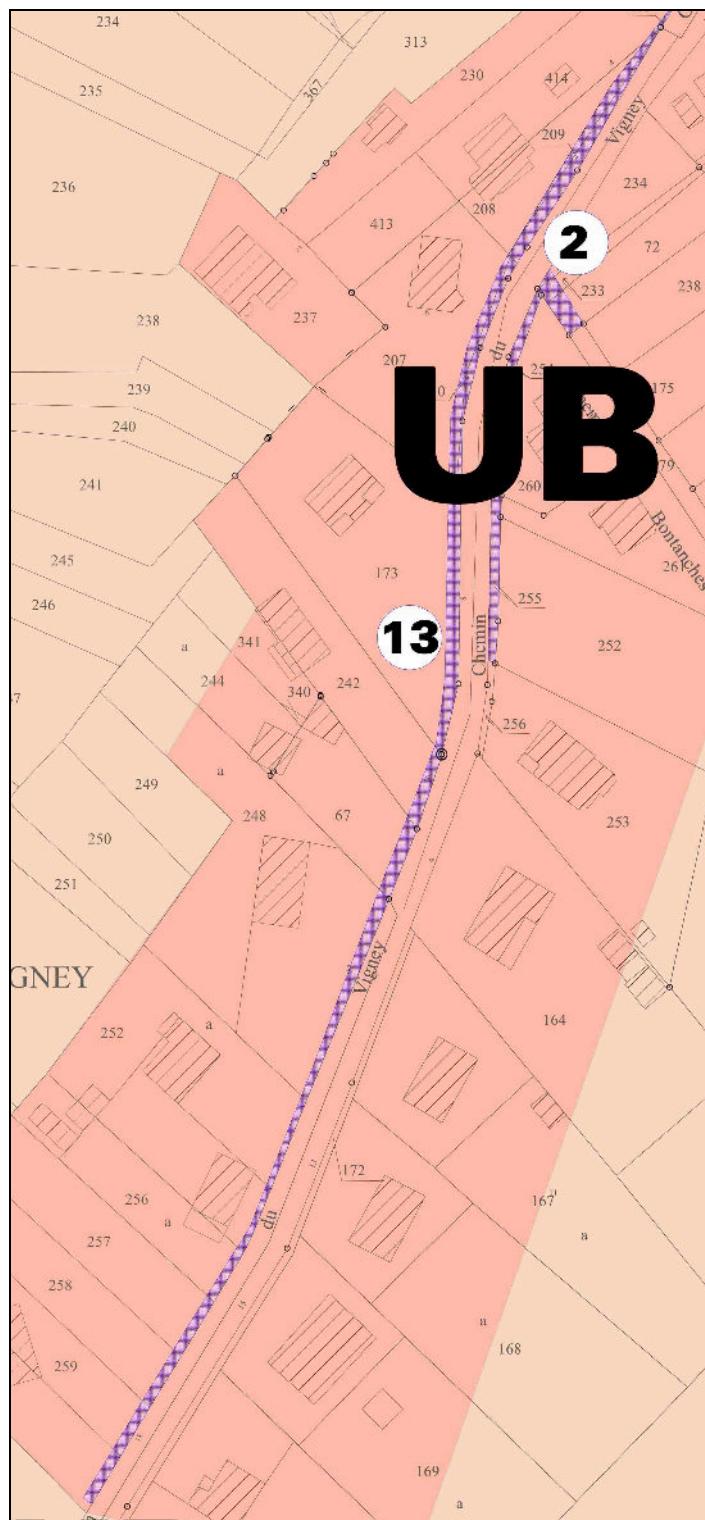
EMPLACEMENT RESERVE N°12

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 12	Aménagement du virage entre la Rue du centre la Rue des Richets.	41 m ²	La commune



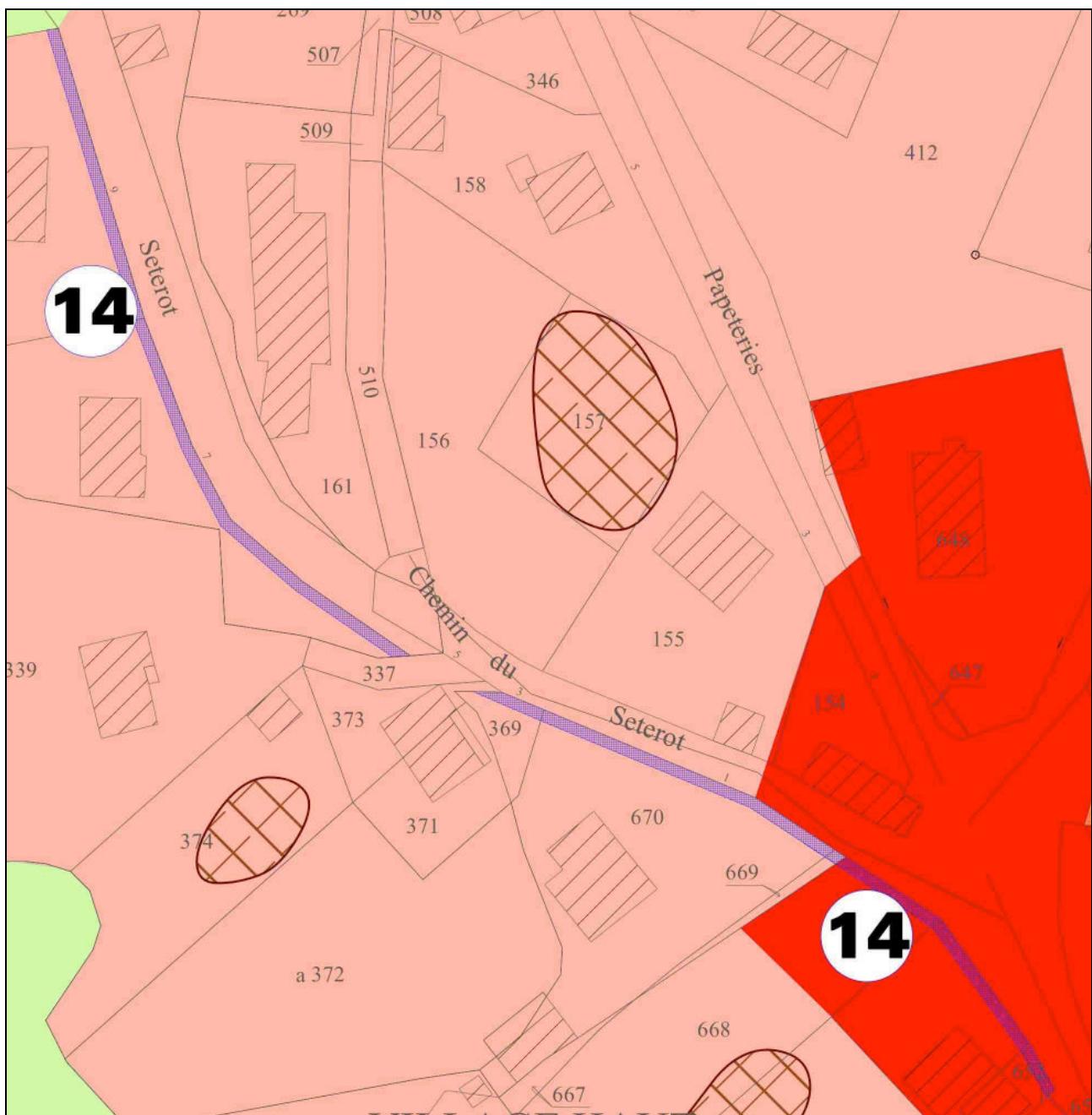
EMPLACEMENT RESERVE N°13

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 13	Aménagement Ouest du chemin de Vigney. Emprise 8 mètres	620 m ²	La commune



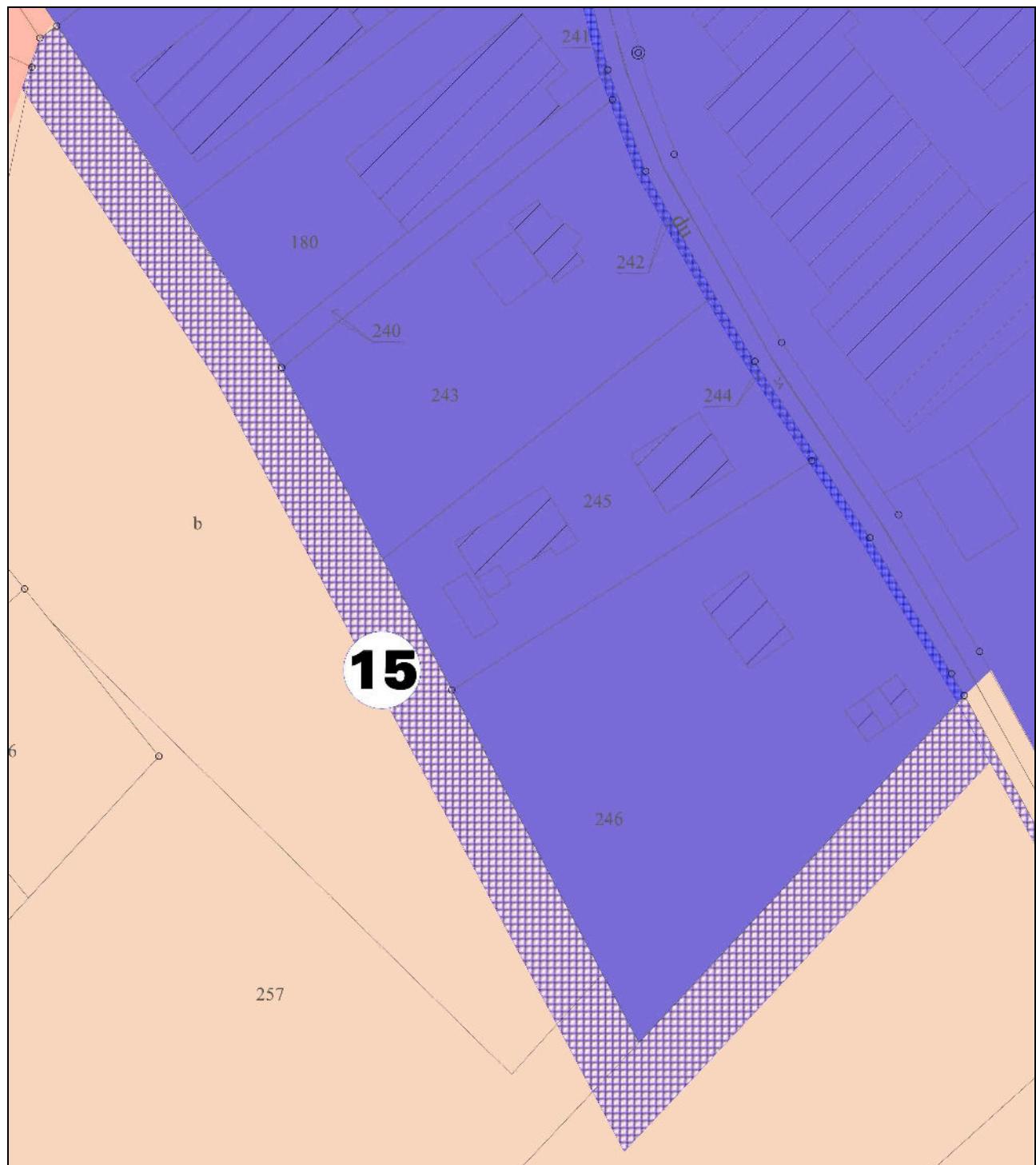
EMPLACEMENT RESERVE N°14

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 14	Elargissement Sud de la rue du Seterot afin de faciliter les déplacements en mode doux. Emprise supplémentaire 1,5 mètres	289 m ²	La commune



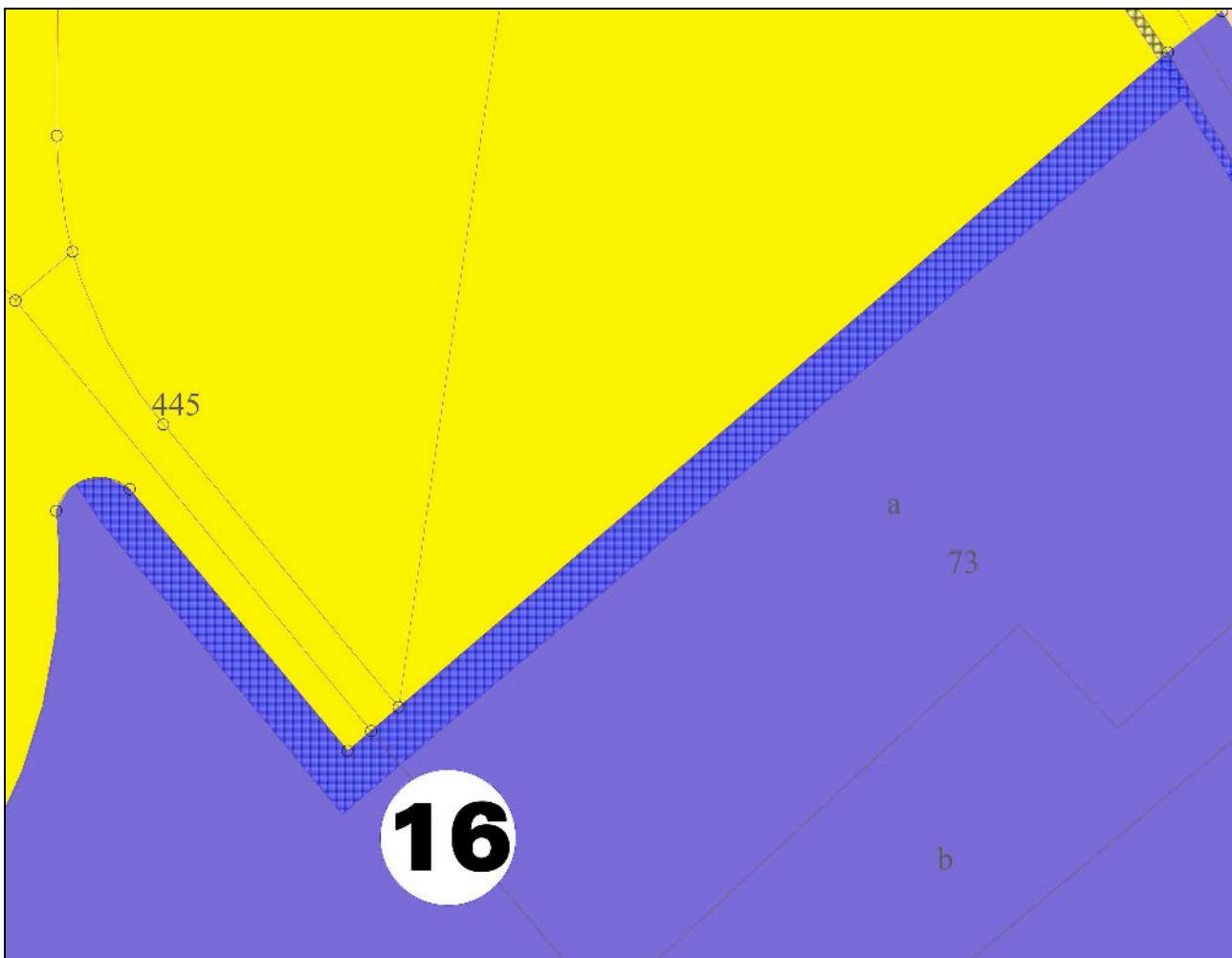
EMPLACEMENT RESERVE N°15

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 15	Emplacement réservé pour la création d'une haie de protection paysagère en bordure Ouest de la zone UY. Emprise 10 mètres	2 677 m ²	La commune



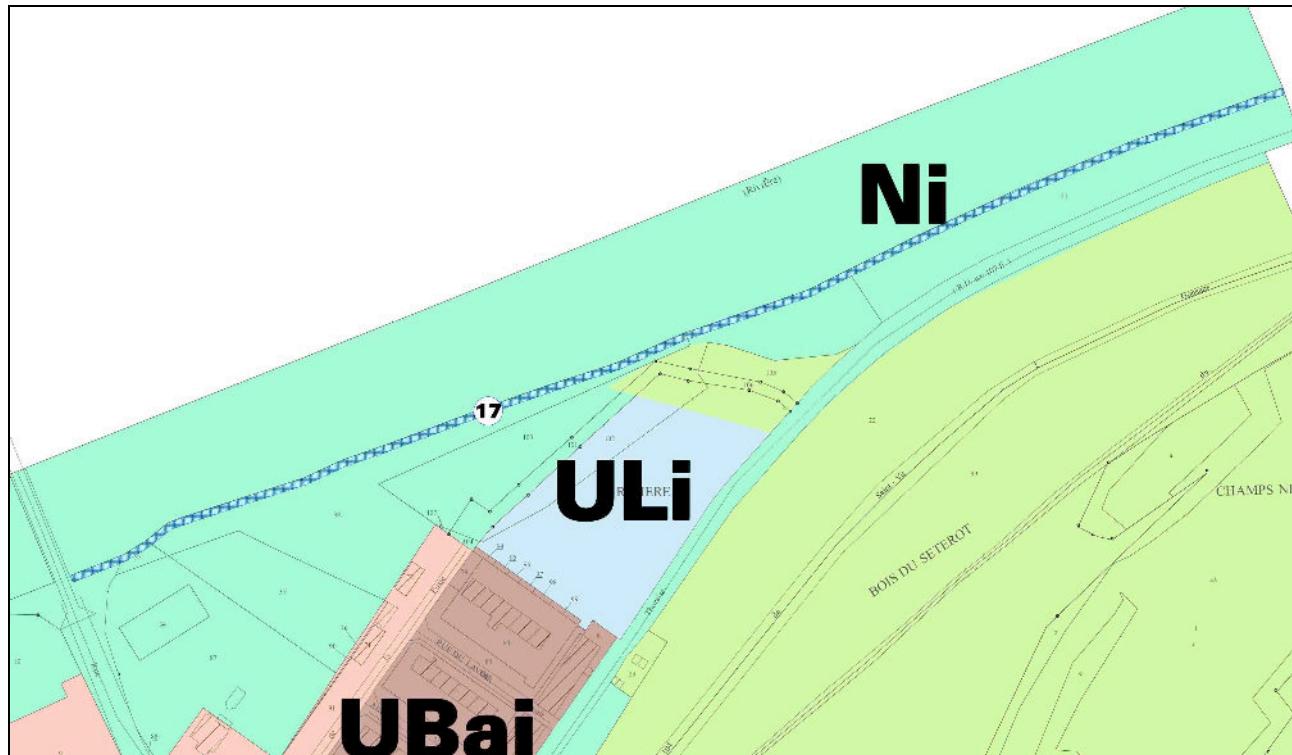
EMPLACEMENT RESERVE N°16

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 16	Emplacement réservé pour la création d'une haie de protection paysagère en bordure Nord de la zone UY. Emprise 4 mètres	530 m ²	La commune



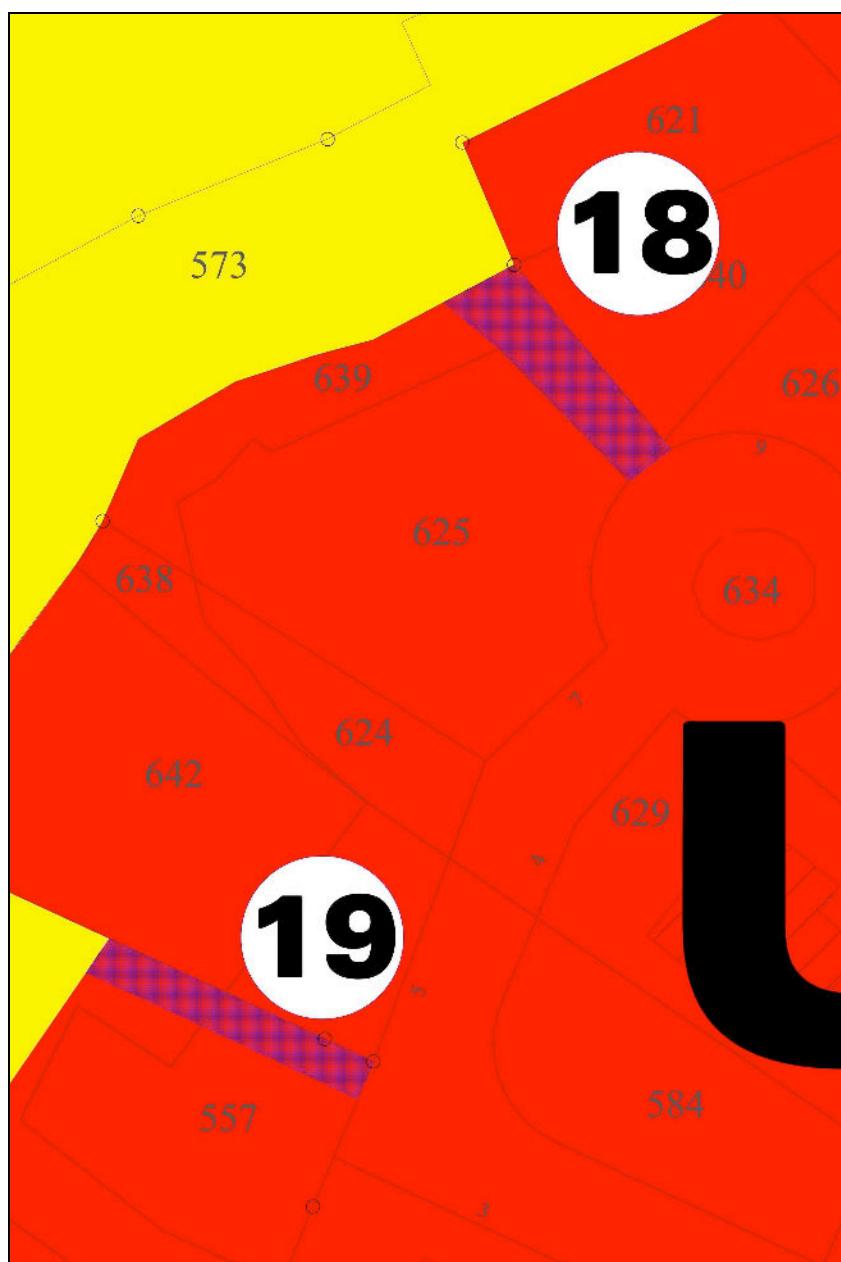
EMPLACEMENT RESERVE N°17

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 17	Aménagement des berges du Doubs à destination d'un chemin de promenade. Emprise 3 mètres	1 654 m ²	La commune



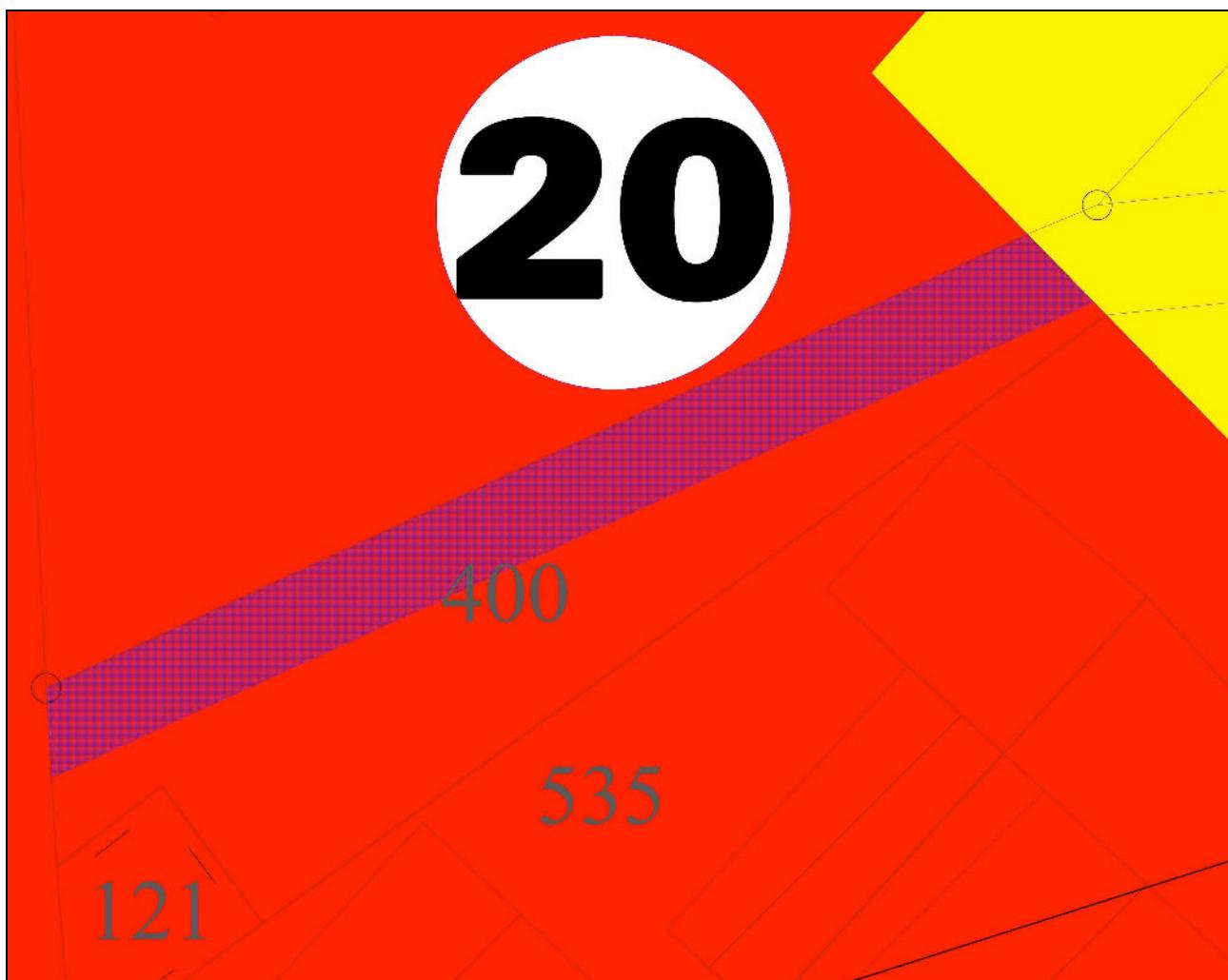
EMPLACEMENT RESERVE N°18 et 19

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 18	Emplacement réservé pour la création d'une voirie permettant de relier le lotissement Village Haut. Emprise 4,5 mètres	86 m ²	La commune
ER 19	Emplacement réservé pour le passage des réseaux d'assainissement. Emprise 3 mètres	66 m ²	La commune



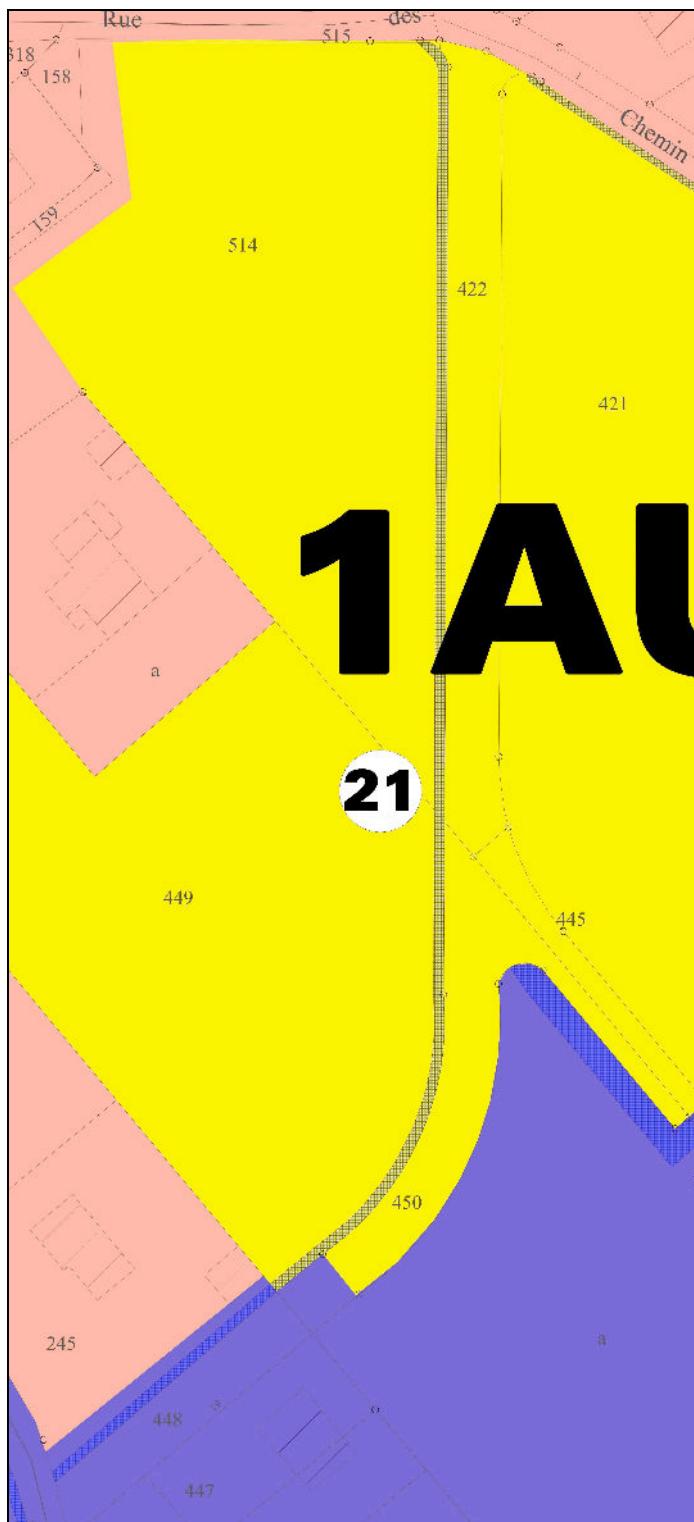
EMPLACEMENT RESERVE N° 20

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 20	Emplacement réservé pour la création d'un cheminement piéton permettant de rejoindre la Rue du Centre. Emprise 3 mètres	113 m ²	La commune



EMPLACEMENT RESERVE N°21

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 21	Emplacement réservé pour la création d'un trottoir. Emprise 1,5 mètres	356 m ²	La commune



EMPLACEMENT RESERVE N°22

N°ER	Objet	Surface	Bénéficiaire
ER 22	Emplacement réservé pour la création d'une voie permettant de rejoindre la Route de Vorges au lieu-dit « Aux Essarts ». Emprise 8 mètres	418 m ²	La commune

